

Conduite de la machine

5 Conduite de la machine

5.1 Contrôles avant la mise en service

- Niveau d'huile du moteur (chapitre 8.2.1.1)
- Niveau d'huile hydraulique
- Niveau de carburant
- Pression des pneus
- Profondeur des sculptures
- Niveau de liquide de batterie
- Installation d'éclairage
- Réglage du rétroviseur
- Réglage du siège
- Retirer éventuellement la sécurité du dispositif d'orientation (1-3/flèche)
» ne concerne que les travaux à réaliser immédiatement «
- Calage du bras télescopique, [(le cas échéant retirer l'appui du bras télescopique) (installation optionnelle) (1-1/flèche)]
- Le cas échéant, actionner l'interrupteur à bascule déconnexion commande pilote (1-2/flèche) » ne concerne que les travaux à réaliser immédiatement «
- Etat général de la machine, p. ex. fuites
- Contrôler la présence
 - d'une mallette de secours
 - d'un triangle de signalisation
 - d'un avertisseur

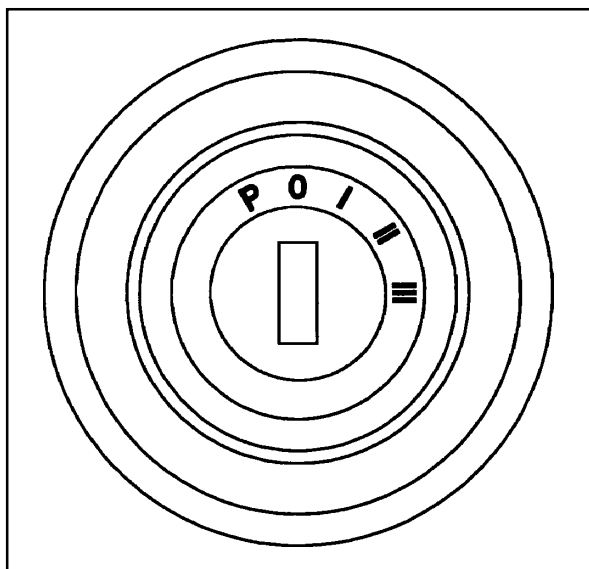


Fig. 5-1

5.2 Mise en service

5.2.1 Démarrer le moteur diesel

- (1) Serrer le levier à main du frein de parking (4-14/2).
- (2) Amener le commutateur de marche (4-13/3) en position « 0 » (blocage du démarreur !).
- (3) Mettre la clé de contact dans le démarreur (4-12/5) et la tourner vers la droite en position « I » (5-1).



REMARQUE

- Le témoin de charge, le témoin de frein de parking et de pression d'huile-moteur sont allumés. Les instruments pour l'affichage de carburant, la température d'huile du moteur et les compteurs d'heures de service sont matérialisés.
- Démarrer le moteur en position marche à vide.

- (4) Tourner la clé de contact vers la droite en position « III ». Dès que le moteur démarre, relâcher la clé.



REMARQUE

- Si le moteur n'a pas démarré après un deuxième essai, s'informer de la cause en se reportant au tableau des dérangements du mode d'emploi du moteur (chapitre 7.1).
- Dans le cas de températures exceptionnellement basses, procéder selon le mode d'emploi du moteur.
- Après un démarrage à froid, l'indicateur de colmatage (4-16/13) peut s'allumer prématurément. Il s'éteint cependant lors du réchauffement de l'huile hydraulique. N'utiliser le véhicule jusqu'à extinction du témoin (4-16/13) qu'avec un nombre de tours **faible**, jamais à plein régime.

5.2.2 Exploitation hivernale



ATTENTION

Pour des températures extérieures inférieures à 0°C, « faire chauffer » convenablement le moteur du véhicule afin d'éviter d'endommager certains éléments. Pour cela, actionner tous les vérins du véhicule (vérin de levage, vérin de déversement, vérin de pivotement) en fonctionnement à vide pendant un certain temps (en fonction de la température ambiante).

Un fonctionnement sans défaut du véhicule, également à de basses températures, ne peut être garanti que si les travaux suivants ont été effectués :

5.2.2.1 Carburant

En présence de basses températures, des engorgements du système de carburant peuvent apparaître suite à des dépôts de paraffine. Utiliser pour cette raison, lors de températures extérieures inférieures à 0°C, un carburant diesel d'hiver (jusqu'à -15°C).



REMARQUE

En principe, le carburant diesel d'hiver est proposé à temps dans la majorité des stations-service avant le début même de la saison froide. Un carburant diesel additif est généralement proposé avec une température d'emploi allant jusqu'à env. -20°C (diesel super). En-dessous de -15°C ou de -20°C, du pétrole doit être ajouté. Rapport de mélange requis selon le diagramme (5-2).

- I = Carburant diesel d'été
- II = Carburant diesel d'hiver
- III = Carburant diesel super



ATTENTION

N'effectuer le mélange que dans le réservoir ! Effectuer tout d'abord le plein avec la quantité nécessaire de pétrole, puis ajouter le carburant diesel.

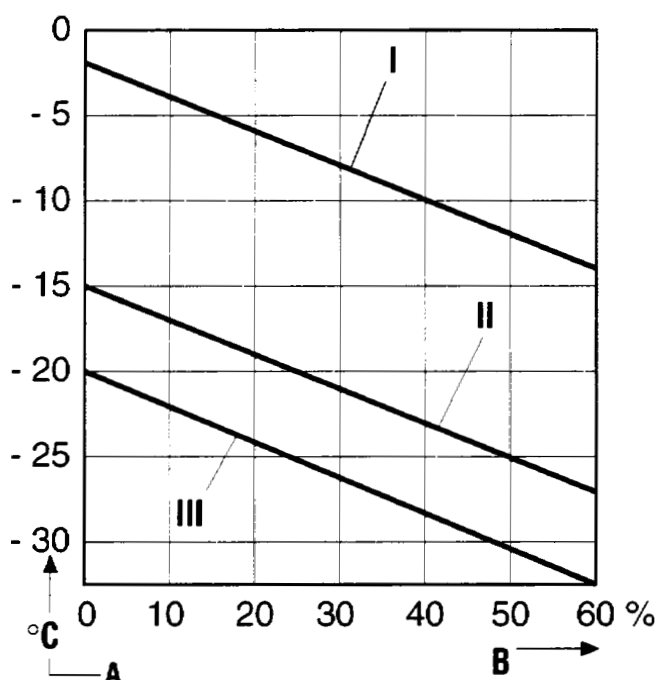


Fig. 5-2

5.2.2.2 Vidange de l'huile moteur

Voir le mode d'emploi du moteur et les instructions de fonctionnement du véhicule (chapitre 8.2.5).

5.2.2.3 Vidange de l'installation hydraulique



ATTENTION

Du fait que l'huile hydraulique voit sa viscosité (semi-fluidité) se modifier avec la température, la température ambiante sur le lieu d'exploitation du véhicule est déterminante pour le choix de la classification de la viscosité (classification SAE). Les conditions optimales de fonctionnement seront atteintes lorsque l'huile hydraulique utilisée correspondra à la température ambiante attendue. C'est pourquoi, il faut utiliser en cas de besoin une huile hydraulique de haute qualité. Vidange de l'installation hydraulique, voir chapitre 8.2.8.

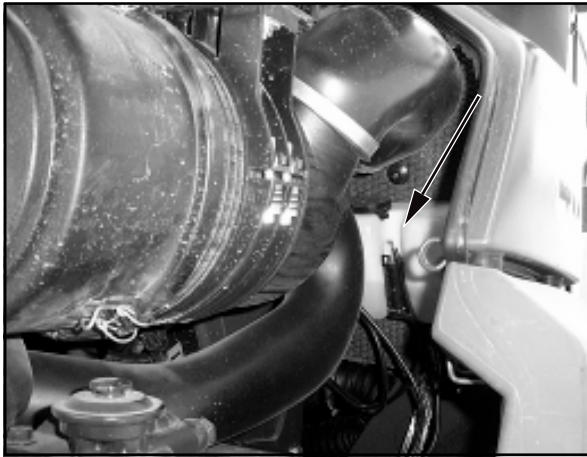


Fig. 5-3

5.2.2.4 Antigel pour le lave-glace



ATTENTION

Si des températures inférieures à 0° C sont attendues, l'eau du lave-glace (5-3/flèche) doit être protégée à temps contre la formation de glace avec suffisamment d'antigel. Respecter les données du fabricant pour le rapport de mélange.

5.2.3 Conduite sur la voie publique



ATTENTION

- La conduite sur la voie publique n'est autorisée **qu'avec les godets standard ou multi-fonctions vides** et **qu'avec** la protection du godet.
- Le télescope doit être entièrement replié.
- Si la distance entre le bord avant du volant et le bord avant du godet est de plus de 3.500 mm, une autorisation doit être demandée conformément à § 29 StVO avant de circuler sur la voie publique.
Pour un guidage fiable, une personne guidant le conducteur (guide) doit donner les conseils nécessaires ou les signaux aux embranchements de routes et aux entrées de routes.
- En cas de feux de croisement allumés ne servant qu'à éclairer la chaussée, la vitesse maxi autorisée est de 30 km/h.
- Le gyrophare (installation optionnelle) ne doit être allumé, selon le § 52 (4) N° 1 de la StVZO, que si le véhicule est identifié par des marquages d'avertissement rouges et blancs.

Le conducteur doit être en possession d'un permis de conduire valable de la classe « C1 ». Ceci correspond à :

- Classe V ancienne pour la machine à vitesse lente
« **Version 20 km/h** »
- Classe III pour le véhicule rapide
« **Version 30 km/h et 40 km/h** »

Il convient de conserver à portée de la main le permis de conduire (original) ainsi que l'autorisation d'exploitation (original).

Avant de circuler sur la voie publique, prendre les mesures de sécurité suivantes :

- (1) Rabaisser le bras télescopique de sorte que le point le plus bas du bras télescopique ou du godet soit placé à 30 cm au-dessus de la voie (5-4).
- (2) Actionner l'interrupteur à bascule déconnexion commande pilote (4-12/2) « **vers le haut** ».



ATTENTION

Le distributeur pour l'hydraulique de travail et additionnelle est maintenant dépourvu de fonction. De cette manière, un abaissement non-voulu de la flèche télescopique et une inclinaison ou un renversement intempestif du godet seront évités pendant le trajet.



Fig. 5-4

- (3) Recouvrir la lame et les dents du godet avec le capot de protection (5-4/flèche).

(4) Enfoncer la fiche de protection du godet dans la prise (5-5/flèche).

(5) Faire un contrôle de l'éclairage.

(6) Verrouiller les deux portes.



DANGER

- Si le levier de commutation de type de direction se trouve en position « direction par essieu arrière », le témoin correspondant (4-16/6) s'éclaire en permanence.
- Il est interdit de rouler sur la voie publique avec le godet rempli.
- Les phares de travail doivent être éteints (4-11/3).



Fig. 5-5

(7) Desserrer le frein de parking (4-14/2).

(8) Enclencher le rapport 2 (4-13/1) (uniquement véhicules rapides).

(9) Présélectionner le sens de marche (4-13/3).

(10) Présélectionner le cran de marche "II" (4-13/1).

(11) Appuyer sur l'accélérateur (4-11/6).



REMARQUE

La machine démarre. La vitesse est déterminée par la position de l'accélérateur.



ATTENTION

- Le frein de service est activé en appuyant sur la pédale de frein (4-11/8).
- **Ne pas** changer la direction de marche pendant la conduite afin de ne pas mettre les autres usagers en danger.

5.2.4 Utilisation de la machine



DANGER

Avant d'effectuer des travaux avec la chargeuse télescopique, toujours attacher sa ceinture de sécurité.

En règle générale, les travaux sont tous effectués avec le rapport « 1 » (uniquement véhicules rapides), cran de marche « II » (4-13/1).

Pour des usages spéciaux demandant un réglage plus minutieux de la vitesse ou exigeant un régime-moteur élevé à une vitesse de déplacement faible, il est possible d'enclencher le rapport « 1 » et de limiter ainsi la vitesse de marche vers le haut.

(1) Verrouiller les deux portes.

(2) Desserrer le frein de parking (4-14/2).

(3) Présélectionner le rapport (4-13/1) (uniquement véhicules rapides).

(4) Définir le sens de marche (4-13/3).

(5) Présélectionner le cran de marche (4-13/1).

(6) Appuyer sur l'accélérateur (4-11/6).



REMARQUE

La poussée et les vitesses de marche sont les mêmes en marche AV et en marche AR.

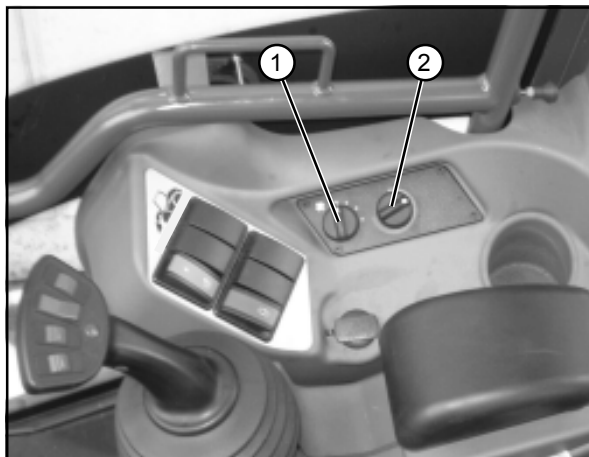


Fig. 5-6



REMARQUE

- Pour atteindre le maximum de performance, il faut combiner la traction propulsive et l'hydraulique de travail. La commande des forces disponibles incombe à l'opérateur, en fonction des conditions d'utilisation par l'intermédiaire de l'accélérateur, de la pédale pour vitesse lente et du levier pour l'hydraulique de travail.
- La vitesse de marche, voire la poussée, ne peuvent être modifiées que par la position que l'on donne à l'accélérateur.
- Dans les côtes, la vitesse de marche diminuera cependant en faveur de la poussée et ce, même si la pédale est enfoncée à fond.



ATTENTION

- Le système hydraulique d'échange rapide ne peut être actionné que lorsqu'un outil porté est accroché.
- Si la lampe-témoin de température d'huile hydraulique (4-16/14) s'allume pendant la marche, la machine doit être immédiatement arrêtée et la cause déterminée par un expert en hydraulique qui réparera la panne.



Fig. 5-7

5.2.5 Système de chauffage et d'aération

5.2.5.1 Réglage du débit d'air

(1) Tourner le commutateur rotatif du ventilateur (5-6/1) en position 0, 1, 2 ou 3 selon l'afflux d'air désiré.

(2) Régler le volume d'air au niveau des tuyères installées en haut et du plancher (5-7/flèches et 5-8/flèches).

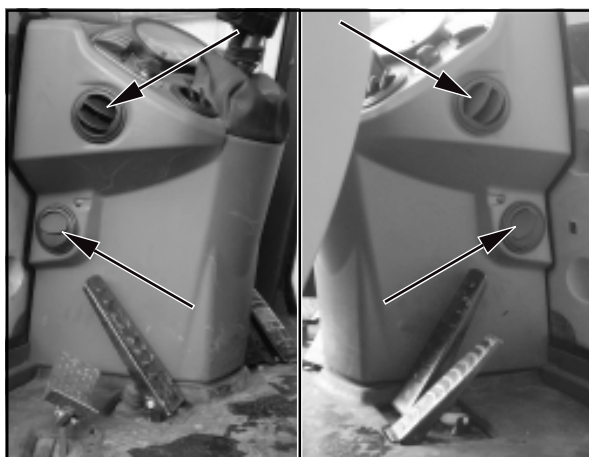


Fig. 5-8

5.2.5.2 Mise en marche du chauffage

(1) En fonction de la chaleur désirée, tourner le commutateur rotatif (5-6/2) en position désirée.



REMARQUE

- Tourner le commutateur rotatif en sens horaire
 - chaud.
- Tourner le commutateur rotatif en sens anti-horaire
 - froid.

(2) Régler le débit d'air comme décrit sous 5.2.5.1.

5.3 Mise hors service

5.3.1 Garer la machine

- (1) Arrêter le véhicule sur un sol ferme, si possible pas dans une montée.
- (2) Déposer le godet et l'équipement complémentaire sur le sol.
- (3) Amener le commutateur de marche (4-13/3) en position « 0 ».
- (4) Serrer le frein de parking (4-14/2).



DANGER

Si le véhicule doit être garé dans des montées ou des descentes, placer **en plus** du frein de parking actionné, des cales devant les roues de l'essieu avant sur le côté incliné.

5.3.2 Arrêter le moteur diesel



ATTENTION

Si le moteur diesel est très chaud ou a été fortement surchargé, le faire tourner encore quelques minutes à vide avant de l'arrêter.

Tourner la clé de contact vers la gauche en position « 0 » (5-1) et la retirer.



REMARQUE

En position « P », le feu de position et l'éclairage du tableau de bord restent allumés.

5.3.3 Arrêt du système de chauffage et d'aération

- (1) Fermer l'alimentation d'air chaud (5-6/2).
- (2) Mettre le commutateur rotatif (5-6/1) pour ventilateur en position « 0 ».

5.3.4 Quitter le véhicule

- (1) Bloquer le levier à main de l'hydraulique de travail et de l'hydraulique additionnelle (interrupteur à bascule 1-2/ flèche « **en haut** »).
- (2) Retirer la clé de contact et fermer les portes.

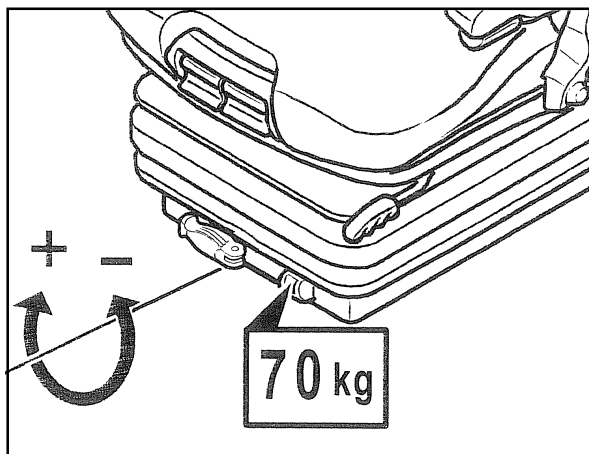


Fig. 5-9

5.4 Réglage du siège



ATTENTION

- Le siège du conducteur ne peut être réglé que si l'appareil est à l'arrêt.
- Contrôler les pièces de fixation et les pièces de fermeture de temps en temps.

5.4.1 Siège Grammer

(1) Réglage du poids :

Le poids du conducteur doit être réglé lorsque le siège est vide, et ce en tournant le levier de réglage du poids. Le poids réglé du conducteur peut être lu sur la fenêtre-regard (5-9).

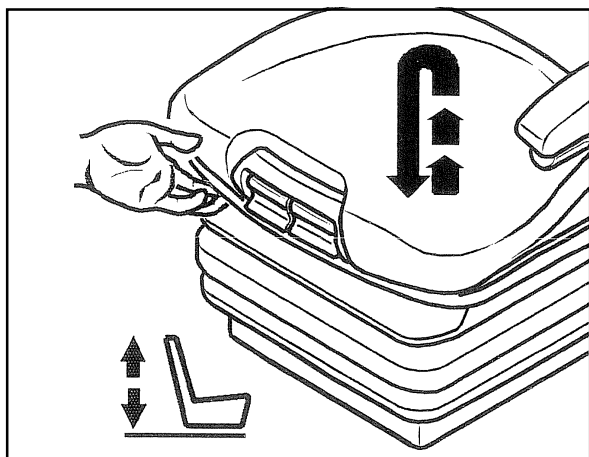


Fig. 5-10

(2) Réglage de la hauteur :

Le réglage de la hauteur peut être adapté en plusieurs niveaux.

Selon le besoin, soulever le siège du conducteur jusqu'à un encliquetement audible. Si le siège du conducteur est soulevé au-dessus du dernier cran (butée), le siège du conducteur s'abaisse dans la position inférieure (5-10).

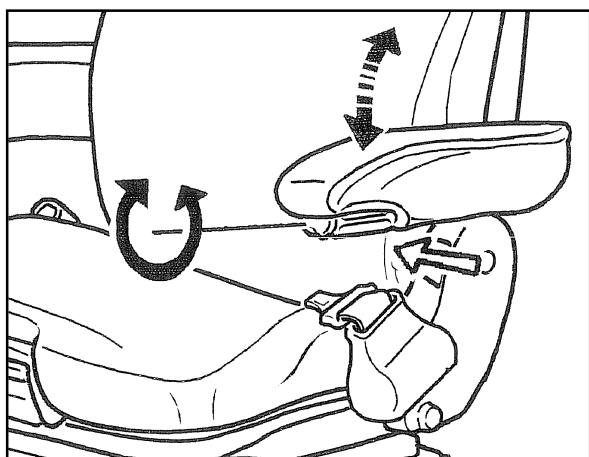


Fig. 5-11

(3) Inclinaison de l'accoudoir :

L'inclinaison longitudinale des accoudoirs peut être modifiée en tournant la roue à main (5-11/flèche).

(4) Accoudoirs :

Si besoin est, les accoudoirs peuvent être repliés vers l'arrière et être adaptés individuellement en hauteur.

Afin de régler la hauteur des accoudoirs, le capuchon rond (5-12/flèche) doit être séparé du revêtement.

Desserrer l'écrou hexagonal (clé de 13 mm), amener les accoudoirs en position désirée et resserrer l'écrou. Enfoncer le capuchon séparé sur l'écrou.

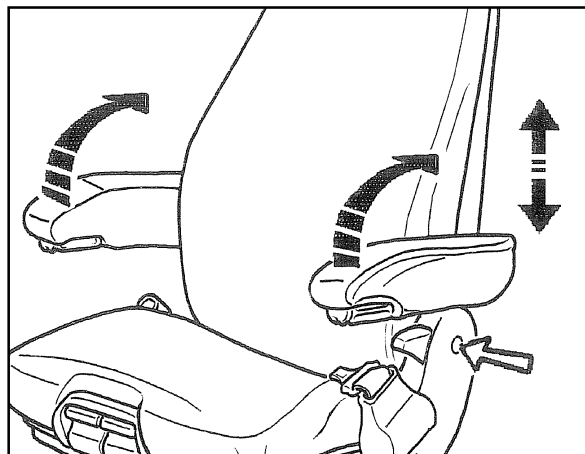


Fig. 5-12

(5) Réglage du dossier :

Le réglage du dossier se fait via le levier de verrouillage (5-13/flèche).

**REMARQUE**

Le levier de verrouillage doit s'encliqueter dans la position désirée. Après le verrouillage, le dossier ne doit pas se laisser pousser dans une autre position.

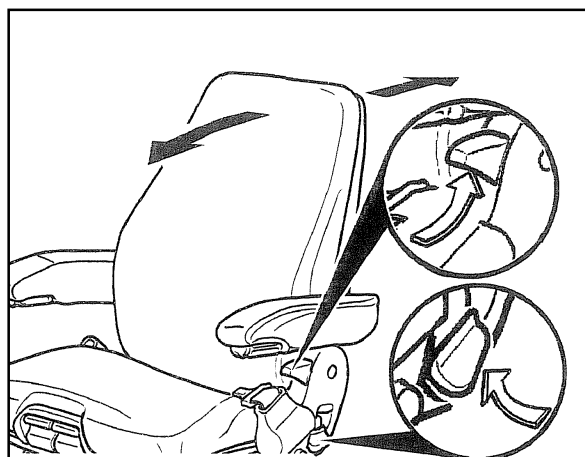


Fig. 5-13

(6) Réglage longitudinal :

En actionnant le levier de verrouillage vers le haut, le réglage longitudinal est autorisé (5-14).

**REMARQUE**

Le levier de verrouillage doit s'encliqueter dans la position désirée. Après verrouillage, le siège ne doit pas se laisser pousser dans une autre position.

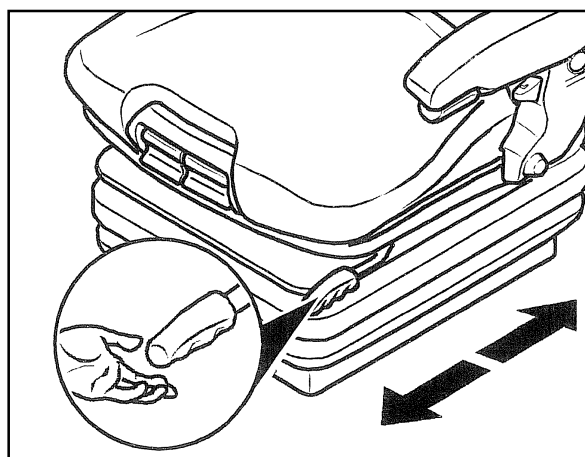


Fig. 5-14

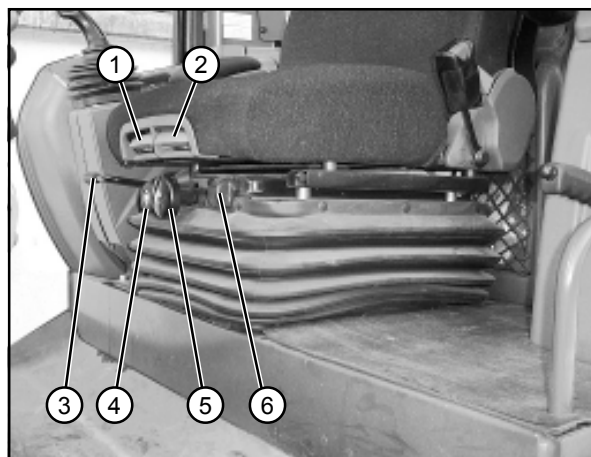


Fig. 5-15

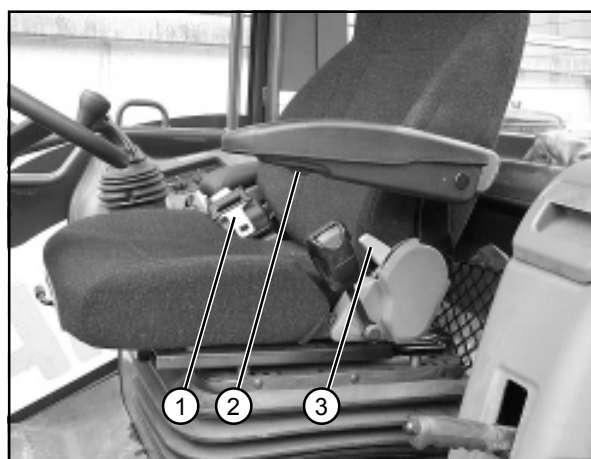


Fig. 5-16



Fig. 5-17

5.4.2 Siège KAB

(1) Réglage de l'inclinaison du siège (5-15/1) :

L'inclinaison longitudinale de l'assise du siège peut être adaptée de manière personnalisée.

Pour le réglage de l'inclinaison, relever la touche droite (5-15/1). En sollicitant ou en déchargeant simultanément l'assise du siège, cette dernière s'incline dans la position désirée.

(2) Réglage de la profondeur du siège (5-15/2) :

La profondeur du siège peut être adaptée de manière personnalisée.

Pour le réglage de la profondeur du siège, relever la touche gauche (5-15/2). En poussant simultanément l'assise du siège vers l'avant ou vers l'arrière, la position souhaitée est désirée.

(3) Réglage longitudinal (5-15/3) :

En actionnant le levier de verrouillage vers le haut, le réglage longitudinal est autorisé (5-15/3).



REMARQUE

Le levier de verrouillage doit s'encliqueter dans la position désirée. Après verrouillage, le siège ne doit pas se laisser pousser dans une autre position.

(4) Réglage de la course de suspension (5-15/4) :

La course de suspension peut être rallongée ou raccourcie en tournant le bouton de réglage (5-15/4).

(5) Réglage du poids (5-15/5) :

Le poids du conducteur peut être réglé en tournant le levier de réglage du poids (5-15/5).

(6) Affichage de contrôle (5-15/6) :

Lorsque le poids du conducteur est réglé correctement et que la course de suspension est réglée correctement, la fenêtre de contrôle est en surbrillance « en vert ».

En présence d'une fenêtre de contrôle « rouge », la course de suspension doit être rallongée.

(7) Ceinture de sécurité sur bassin (5-16/1)

(8) Accoudoirs/inclinaison de l'accoudoir (5-16/2) :

L'inclinaison longitudinale des accoudoirs peut être modifiée en tournant la roue à main (5-16/2).

Les accoudoirs peuvent être rabattus au besoin vers l'arrière.

(9) Réglage du dossier (5-16/3) :

Le réglage du dossier se fait via le levier de verrouillage (5-16/3).



ATTENTION

Le levier de verrouillage doit s'encliqueter dans la position désirée. Après le verrouillage, le dossier ne doit pas se laisser pousser dans une autre position.

(10) Appui lombaire (5-17/flèche) :

En tournant le pommeau d'actionnement, le bombement du dossier peut être adapté de manière personnalisée.

Ceci permet d'augmenter aussi bien le confort du siège que la performance du conducteur.

5.5 Commutation de la direction



ATTENTION

La commutation de la direction (5-18/flèche) ne peut se faire qu'à l'arrêt de la machine. L'interrupteur de sens de marche (4-13/3) doit se trouver en position « 0 ».

Les types de direction suivants sont sélectionnables :

- Position gauche - direction toutes roues motrices
- Au centre - direction par essieu AR
- Position droite - marche en crabe ou vitesse surmultipliée



REMARQUE

Marche en crabe ou vitesse surmultipliée (appelé par la suite « marche en crabe ») permet des travaux périphériques.



Fig. 5-18

5.5.1 Vue d'ensemble de toutes les possibilités de commutation

1.) Commutation de » toutes roues motrices « en » direction par essieu AR « :



- 1.1) Commuter le levier de commutation de types de braquage en position » direction par essieu arrière «.

REMARQUE :

La » direction par essieu arrière « n'est active que si les roues de l'essieu avant se trouvent en position droite.

2.) Commutation de » direction par essieu arrière « en » direction toutes roues motrices « :



- 2.1) Commuter le levier de commutation de types de braquage en position » direction toutes roues motrices «.

REMARQUE :

La » direction toutes roues motrices « n'est activée que si les roues de l'essieu arrière ont atteint leur position droite.

3.) Commutation de » direction par essieu arrière « en » marche en crabe « :



- 3.1) Diriger les roues de l'essieu arrière jusqu'en butée dans la direction souhaitée.

- 3.2) Commuter le levier de commutation de types de braquage en position » marche en crabe «.

REMARQUE :

- Le témoin » direction toutes roues motrices « s'allume en permanence.
- La » marche en crabe « (» direction toutes roues motrices « avec essieux décalés) est activée.

4.) Commutation de » marche en crabe « en » direction par essieu arrière « :



- 4.1) Commuter le levier de commutation de types de braquage en position » direction par essieu arrière «.

REMARQUE :

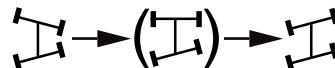
Le témoin » direction toutes roues motrices « s'éclaire, le témoin » direction par essieu AR « clignote.

- 4.2) Actionner le braquage jusqu'en position rectiligne des deux roues de l'essieu avant.

REMARQUE :

- Dès que les roues de l'essieu avant se trouvent en position rectiligne, le témoin » direction toutes roues motrices « s'éteint.
- Le témoin » direction par essieu arrière « s'allume en permanence.
- » La direction par essieu AR « est active.

5.) Commutation de » direction toutes roues motrices « en » marche en crabe « :



REMARQUE :

Une commutation directe de la » direction toutes roues motrices « en » marche à crabe « ne doit pas être effectuée, mais doit se faire via l'étape intermédiaire » direction par essieu AR « :

- 5.1) Exécuter la description du paragraphe 1.) et la respecter



- 5.2) Exécuter la description du paragraphe 3.) et la respecter



5 Conduite de la machine



6.) Commutation de » marche en crabe « en » direction toutes roues motrices « :



REMARQUE :

Une commutation directe de la » marche en crabe « en » direction toutes roues motrices « ne doit pas être effectuée, mais doit se faire via l'étape intermédiaire » direction par essieu AR « :

6.1) Exécuter la description du paragraphe 4.) et la respecter



6.2) Exécuter la description du paragraphe 2.) et la respecter

